



Syndicat CGT

AIR LIQUIDE - E & C France Champigny - Vitry



La Lettre d'Info CGT E&C France N°025 du 12 Mars 2021

AU SOMMAIRE

ⓧ NAO 2021 chez E&C France - Épilogue ?	Page 1
ⓧ Remboursement des frais associés au Télétravail subi... Toujours rien...	Page 2
ⓧ Le Journal "Le Parisien" va-t-il être interdit chez Air Liquide ???	Page 2
ⓧ Rapport OXFAM : "Le modèle insoutenable des entreprises françaises"	Page 3
ⓧ La grève a continué chez SEPPIC	Page 4
ⓧ La CGT E&C France soutient les salariés de SANOFI	Page 4
ⓧ Réponse de la Direction au courrier de la CGT sur les résultats du groupe	Page 5
ⓧ Inattendu !!!	Page 5
ⓧ Calendrier social à venir	Page 6
ⓧ Gardons le contact !	Page 6

NAO 2021 chez E&C France - Épilogue ?

Les réunions de négociations avec la Direction se sont terminées en Février. La Direction reste ferme sur ses propositions : ce sera une enveloppe de 1%, ou 1,3% en cas de signature des Organisations Syndicales. **De nos discussions avec les autres syndicats, aucun n'était enchanté par ces propositions.** Début Mars, la Direction a donc relancé les Syndicats pour avoir leur réponse. Une réunion additionnelle a été proposée avec un cadre clair ⇒ L'enveloppe proposée ne bougera pas d'un centime. Seule sa répartition pourrait être rediscutée avec les OS...

Quelle différence entre 1% et 1,3% ou même 1,5% pour les salariés?

On entend déjà râler quelques-uns : "**Il faut que vous signez, sinon, on n'aura que 1% au lieu de 1,3% !**". Sauf que c'est là ne pas regarder plus loin que le bout de son nez ! Ne s'agissant pas d'augmentation générale mais d'une enveloppe répartie à quelques "méritants", la notion d'une pseudo perte de 0,3 point (voire 0,5 point) pour les salariés, en cas de non signature par les OS, est purement imaginaire ! On vous "*rassure*" : que ce soit 1% ou 1,3%, il y aura toujours des salariés à 0%... **C'est bien pour cela qu'il faut exiger, tous ensemble, des Augmentations Générales !**

Quelle différence entre 1% et 1,3%, 1,5% ou plus, quand il ne s'agit que d'augmentations individuelles dont le montant et les bénéficiaires sont à la discrétion de la seule direction ?

De plus, certains syndicats ont tellement habitué nos oligarques de dirigeants à signer les accords NAO dès qu'un chantage à la signature est mis en place, que l'on se retrouve aujourd'hui avec des enveloppes NAO de 1% alors que les résultats du groupe sont excellents ! Sur ce sujet, voir également la [Réponse de la Direction au courrier CGT](#).

Pour la **CGT**, comme indiqué en réunion de négociations et rappelé dans nos tracts du 9 et 15 février envoyés par email, la participation à une nouvelle réunion de négociation ne serait acceptable que sur la base suivante :

- Une augmentation générale de 1500 € minimum pour toutes et tous.
- Une enveloppe globale d'augmentation individuelle, hors primes d'ancienneté, d'au moins 2%
- La prise en charge des frais supplémentaires associés au télétravail subi.
- Une prime exceptionnelle "Covid" de 500€ pour les salariés dont le poste a nécessité une présence sur les sites de Vitry ou de Champigny.
- L'atteinte immédiate de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La Direction ne souhaitant pas revenir sur sa proposition initiale, la CGT, dans ces conditions, ne participera pas à une énième réunion se limitant à la répartition de l'enveloppe imposée par la Direction.

Remboursement des frais associés au télétravail subi... Toujours rien...

Malgré les demandes insistantes de la CGT et de vos Représentants du Personnel, la Direction E&C France n'en démord pas :

« **VOUS N'AUREZ DROIT À RIEN CONCERNANT VOS SUR-DÉPENSES LIÉES AU TÉLÉTRAVAIL !** »

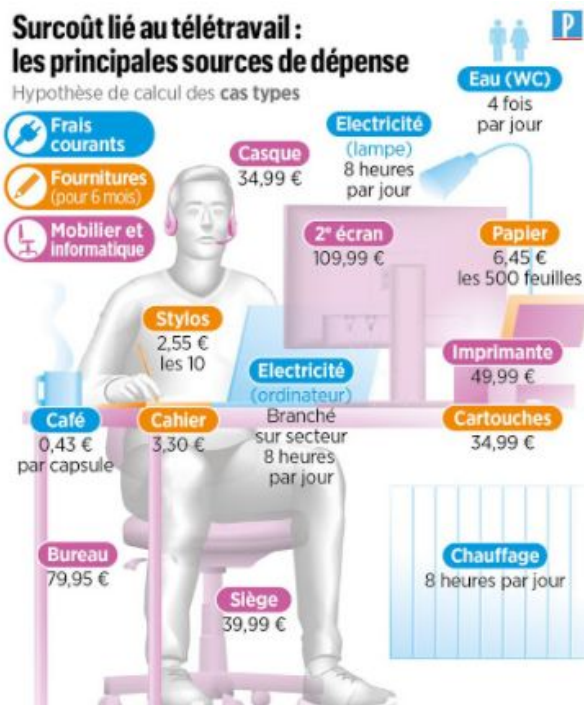
Pourtant, repas, chauffage, électricité, internet, consommables, etc, sont autant de postes de dépenses supplémentaires à la charge des salarié.e.s pendant le temps passé en télétravail. Les articles sur le sujet se multiplient. Mais la Direction n'est pas prête à mettre la main au porte monnaie... Elle nous l'a re-re-re-re-confirmé lors du dernier CSEE du 23 Février.

Nous vous proposons de répondre à un QUESTIONNAIRE EN LIGNE afin de faire remonter vos revendications précises à la Direction.



[Cliquez ici pour accéder au questionnaire en ligne](#)

NB : Cette Lettre d'Info CGT n'étant pas distribuée à tous les salariés (car la Direction nous l'interdit), n'hésitez pas à partager le lien vers le questionnaire. Plus de monde y répondra, plus il aura de poids.



Le Journal "Le Parisien" va-t-il être interdit chez Air Liquide ???



Gardez-vous de cliquer sur ce [lien](#) vers un article du 2 Mars du Parisien au sujet de...

☞ **ce dont on ne doit pas prononcer le nom** ☞



Le Parisien

Pour les plus indisciplinés d'entre-vous, vous verrez qu'il s'agit d'un sujet que nous avons abordé en 2019 et qui nous a valu l'opprobre de la Direction. En effet, 4 salariés ont reçu un avertissement (reçu par courrier LRAR au domicile) pour avoir distribué un tract en 2019 au sujet des inégalités Femmes / Hommes dans la société. Tract qui prenait en exemple justement ☞ **ce dont on ne doit pas prononcer le nom** ☞ pour illustrer les injustices dont sont victimes les femmes. Du coup, on se pose la question !!! **La Direction va-t-elle aussi interdire la lecture du journal Le Parisien chez Air Liquide ?**



La Direction nous a reproché d'avoir "porté atteinte au bon fonctionnement de l'entreprise" parce que dans le tract distribué, ☞ **ce dont on ne doit pas prononcer le nom** ☞ était écrit en MAJUSCULE, et même en **GRAS** et encore pire ! En **ROUGE** ! Inadmissible vous l'admettez !

Ce n'est pas tout ! Le mot ☞ **dont on ne doit pas prononcer le nom** ☞ était lisible à distance et compréhensible même pour des clients pakistanais en visite ce jour-là... Enfin, cerise sur le gâteau : ☞ **ce dont on ne doit pas prononcer le**

nom ☞ était illustré en image 3D (la même image que celle présente sur l'entête de l'article du Parisien ⇒ **NE CLIQUEZ PAS SURTOUT PAS SUR CE LIEN ON VOUS DIT !!!**). **On voit bien qu'on était à la limite de la délinquance sur ce coup là !**

Pour votre information, les 4 salariés ont demandé au Tribunal des Prud'Hommes de faire retirer les sanctions disciplinaires. Une première audience de "Conciliation" s'est tenue en Octobre 2020, lors de laquelle la Direction a confirmé maintenir les sanctions disciplinaires envers les 4 salariés.



La prochaine audience au Tribunal des Prud'Hommes de Créteil aura lieu en Octobre 2021.



NE RIEN VOIR, NE RIEN ENTENDRE, ET SURTOUT NE RIEN ÉCRIRE, C'EST CE QUE VEUT NOUS IMPOSER LA DIRECTION. ALORS SURTOUT NE LISEZ PAS L'ARTICLE DU PARISIEN, ET NE REGARDEZ PAS CETTE VIDÉO DU MÊME JOURNAL RELATANT L'ACTION DE L'ASSOCIATION FEMINISTE DE JULIA PIETRI RÉALISÉE LE 8 MARS 2021 (JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES) !!!

<https://www.youtube.com/watch?v=xCz2heyqFE4>

NE LISEZ PAS CECI

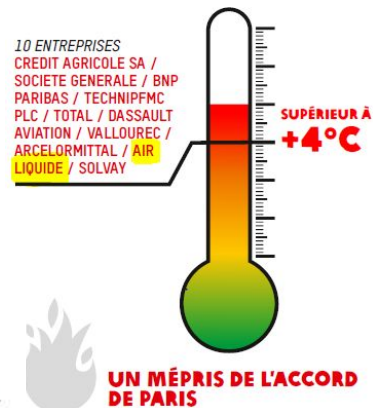


NE REGARDEZ PAS CELA

Rapport OXFAM : "Le modèle insoutenable des entreprises françaises"

OXFAM France a publié le 2 mars 2021 un [rapport « Climat : CAC degrés de trop »](#) qui met en lumière l'empreinte carbone colossale des plus grandes entreprises françaises. Le rapport révèle que les entreprises du CAC40 sont sur une trajectoire nous conduisant vers un réchauffement climatique de +3,5°C d'ici 2100, **une température bien au-delà de l'objectif de +1,5°C inscrit dans l'Accord de Paris.**

Air Liquide fait malheureusement partie des entreprises qui réchauffent le plus la planète avec 44 250 531 tCO2eq d'émissions induites.



+4°C : UN MÉPRIS DE L'ACCORD DE PARIS

Sans surprise, on retrouve parmi les entreprises dont la trajectoire de réchauffement climatique est la plus inquiétante, les banques, dont Oxfam avait déjà montré la colossale empreinte carbone dans un précédent rapport⁵⁴ ; les entreprises du secteur de l'énergie quasiment exclusivement tournées vers les énergies fossiles ; et enfin les grands groupes industriels Dassault, ArcelorMittal, AirLiquide et Solvay.

La grève a continué chez SEPPIC Castres

Après leurs précédentes mobilisations qui étaient déjà des succès, une 3ème journée de mobilisation a eu lieu chez SEPPIC Castres (filiale Air Liquide) **le 25 Février dernier** !

Le nombre de grévistes est passé d'environ 70 à 110 sur les 160 que compte l'entreprise grâce au soutien des Agents de Maîtrise qui ont rejoint les Ouvriers ! La solidarité existe !

Les salariés demandent des **augmentations générales** de salaire, et non pas individuelles "à la tête du client".

Où est la négociation quand la direction veut imposer un texte où il est demandé aux Représentants du Personnel, de lui laisser le libre arbitre du montant et des "bénéficiaires" des évolutions de salaires ? Où les Représentants du Personnel, en réalité, "n'ont pas voix au chapitre" ?

[Lire l'article de presse sur le site de La Dépêche](#)



La CGT E&C France soutient les salariés de SANOFI

Jeudi 04 Mars 2021, une **délégation CGT d'E&C France** est allée soutenir les salariés de SANOFI à Vitry sur Seine en lutte depuis le 19 janvier !

Plus que jamais mobilisés contre la suppression de 420 postes en France dans la recherche, près d'une centaine de personnes, salarié.e.s de l'entreprise ou non, se sont retrouvés devant le site de SANOFI à Vitry sur Seine pour une marche funèbre, dénonçant la politique qui consiste à enterrer la recherche médicale en France !

Aux slogans de "SANOFRIC", "L'essentiel c'est la santé...financière des actionnaires", "Sanofi tue sa recherche", la marche funèbre a déambulé sur le Quai Jules GUESDE, s'arrêtant devant l'entrée principale du site pour des interventions au micro de salariés, de responsables syndicaux des Unions Locales et Départementales CGT, d'élus locaux ou encore de députés Communistes et Insoumis venus grossir les rangs de la manifestation.



👉 [LIEN VERS TRACT SANOFI](#) 👈

Réponse de la Direction au courrier de la CGT sur les résultats du groupe et sa politique

Dans notre **Lettre d'Info N°23**, nous vous partageons un courrier de la CGT adressé à la Direction Générale d'Air Liquide au sujet des résultats du Groupe et de sa politique. La réponse de la Direction Générale est disponible en [cliquant sur ce lien](#).

En outre, la Direction se satisfait que les **“plans d'augmentation ont été mis en place tels que prévus initialement dans le cadre d'accords signés avec les organisations syndicales”**. Donc, si vous vous satisfaites des enveloppes d'augmentation de 1%, 1,3% ou même 1,5%, nous vous proposons d'aller remercier les syndicats qui, chaque année, signent les accords NAO !

Leurs signatures répétées de “blancs seings” confortent la Direction dans sa politique d'augmentation au ras des pâquerettes, à sa seule discrétion, proposée annuellement !

Et alors que les résultats du Groupe 2020, en pleine crise sanitaire, sont exorbitants, la Direction Générale prétend que les NAO **“s'inscrivent dans un contexte qui reste celui d'une situation économique et sociale incertaine ainsi que d'une absence d'inflation. C'est dans ce cadre que les représentants de la direction ont fait des propositions et ont cherché des compromis pour signer des accords.”**

Des compromis ??? Ah bon ??? Où ça ???

Chez **Air Liquide E&C France**, le seul compromis est que l'enveloppe NAO sera de 1,3% au lieu de 1% en cas de signature par les Organisations Syndicales... Si la Direction appelle cela **“faire du premium”**, ou **“faire des compromis”**, nous, nous appelons cela **faire du chantage à la signature**...

Et puis, ne vous faites pas leurrer lorsque la Direction communiquera sur une enveloppe de 1,5% ! Il s'agit en fait d'une **enveloppe de 1,3% pour les augmentations**, en cas de signature. Il y aurait bien 0,2% supplémentaires (faisant artificiellement grimper l'enveloppe à 1,5% qui sera la base de communication de la Direction) mais ces 0,2% ne bénéficieront pas à tout le monde !

Avec sa politique d'individualisation, la direction veut imposer, dans ces NAO, un véritable diktat sans contrôle ni concertation, incompatible avec une signature des Organisations Représentatives du Personnel, réduites au rang de simple caution.

Inattendu !!!!

Pour Antoine FRÉROT (PDG de VEOLIA qui tente de prendre le contrôle de son compétiteur SUEZ), les opérations de vente d'actifs, en cours chez SUEZ, seraient **« un appauvrissement considérable de l'entreprise SUEZ. Une opération de découpe de l'entreprise, c'est le travail d'un fonds d'investissement, pas d'un industriel. C'est saborder leur propre groupe »** (Source : [France 24](#))

Donc, on est d'accord : Le PDG écrit que les fonds d'investissement sont là pour saborder les entreprises dans lesquelles ils “investissent”...

De grands patrons d'industrie, partageraient donc, avec nous, l'idée de retirer le “pouvoir” aux fonds d'investissement pour le redonner aux chefs d'entreprises ?? Retirer le pouvoir aux actionnaires¹ pour le rendre à ceux qui produisent les richesses.

Pas con l'idée !!!!



¹ ou “aux propriétaires lucratifs”, cf. Bernard FRIOT “L'enjeu du salaire”

Calendrier social à venir

Date	Réunion
11 mars	CSSCT Vitry
15 mars	CSE Central
23 mars	CSEE Champigny
25 mars	CSEE Vitry
25 mars	Réunion Négo Intéressement 2021 (avenant)
1 avril	Réunion Négo Intéressement 2021 (avenant)
7 avril	Réunion Négo Intéressement 2021 (avenant)
12 avril	CSSCT Champigny
15 avril	Réunion Négo QVT Télétravail

Gardons le contact !

- Coordination Nationale des Syndicats CGT d'Air Liquide :
 - Site Internet : <http://cgtairliquide.reference-syndicale.fr/>
 - Compte Facebook : <https://www.facebook.com/Coordination-Cgt-Du-Groupe-Air-Liquide>
- Compte Twitter d'Air Liquide E&C France : <https://twitter.com/CGTAirLiquideEC>

N'hésitez pas à nous contacter, nous essaierons de répondre à vos questions.

Pour la CGT Air Liquide E&C France, le Délégué Syndical Central

M. Resmini

LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

- Maurice RESMINI (Délégué Syndical Central) : 06 03 56 10 29
- Philippe VIEUX COMBE (Délégué Syndical Central Adjoint) : 06 02 07 65 30

La Coordination
CGT Air Liquide



La CGT E&C
France

